



Nationalité française

Par **Ophelie13**, le **26/02/2017 à 12:55**

Bonjour Madame, Monsieur,
Je voudrais savoir si mon mari peut demander la nationalité Française, j'ai lu différents articles en ligne mais je suis assez confuse...
Je suis née Française, il est Nigérian, nous nous sommes mariés en 2013 en Ecosse et nous vivons ensemble à Edimbourg depuis 4 ans.
Mon mari a un visa de "family member of EEA".
Nous n'avons jamais vécu ensemble en France.
Pouvez-vous me confirmer si c'est possible pour lui d'acquérir la nationalité Française et si oui, quelles sont les conditions?
Merci beaucoup pour votre temps.
Cordialement
Ophelie Colombet

Par **amajuris**, le **26/02/2017 à 16:43**

bonjour,
pour que votre mari obtienne la nationalité française par mariage avec un conjoint français, il y a plusieurs conditions à remplir que vous pouvez retrouver dans le lien ci-dessous:
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2726>
salutations